


# Pfizer torpille un marché ONE DE 180.000 VACCINS

 L'ONE a lancé un marché  
de 660.000 doses sans être compétent

► L'ONE n'était pas compétent, en 2014, pour lancer, auprès des firmes pharmaceutiques, l'important marché de vaccination préventive en Fédération Wallonie-Bruxelles portant sur 660.000 doses de vaccins destinés à protéger les enfants de 2 mois à 18 ans et les femmes enceintes contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche.

L'Office de la Naissance et de l'Enfance qui n'a acquis cette compétence qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015 est allé trop vite en lançant déjà ce marché le 21 novembre 2014, six semaines trop tôt. L'ONE avait attribué à GlaxoSmithKline la fourniture de 180.000 doses.

**SAISI PAR SON** concurrent Pfizer, le Conseil d'État suspend cette partie du marché et oblige l'ONE à recommencer la procédure alors que l'Office voulait disposer de ces vaccins au 15 septembre et qu'avec les congés, les délais ne pourront être tenus.

Relevant jadis du fédéral puis de la DG Santé de la Communauté française, les programmes de médecines préventives sont une compétence nouvelle de l'ONE. Pour une première, c'est un loupé !

Dans ce marché des vaccins dis-

puté par Pfizer, Sanofi Pasteur et GlaxoSmithKline Pharmaceutics, c'est ce dernier qui avait rafilé, fin avril, le gros lot consistant en la fourniture à l'ONE de 180.000 doses des 660.000 estimées pour l'ensemble du marché.

Pfizer a introduit son recours devant le Conseil d'État qui lui donne raison: l'ONE, qui n'est compétent en la matière que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, ne l'était pas le 22 octobre 2014 quand son conseil d'administration a lancé le marché des vaccins, ni le 21 novembre 2014 quand il l'a publié au Journal officiel de l'UE.

Seule l'attribution du lot 4 de 180.000 doses ayant été attaquée devant le Conseil d'État est suspendue. La décision eut été la même, pour les mêmes motifs, pour la totalité de ce marché.

Des risques de pénurie sont-ils à craindre à la rentrée de septembre? L'argument alarmiste était avancé par l'ONE pour tenter d'obtenir le maintien du marché à GSK. Mais Pfizer qui détenait le marché garantit qu'il dispose d'un stock de plusieurs mois de son vaccin Prevenar 13 et, au besoin, pourra en constituer de nouveaux dans l'intervalle.

**Gilbert Dupont**